

TELEGRAMME EN DATE DU 13 JANVIER 1949 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
MEDiateur PAR INTERIM TRANSMETTANT UN RAPPORT SUR LES NEGOCIATIONS ENTRE
LE GOUVERNEMENT DE L'EGYPTE ET LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE D'ISRAEL

Pour le Président du Conseil de sécurité

"Comme suite à mon rapport du 12 janvier relatif au commencement de
négociations entre les représentants du Gouvernement de l'Égypte et du
Gouvernement provisoire d'Israël en vue de rechercher un accord sur les
termes d'un armistice, j'ai l'honneur de présenter un nouveau rapport sur
ces négociations.

Au cours de la matinée du 13, j'ai eu successivement avec chaque délégation
des entretiens officiels au cours desquels un accord a été réalisé sur tous
les points de procédure ainsi que sur l'ordre du jour des discussions.

Cette après-midi 13 janvier, a eu lieu la première séance commune au
cours de laquelle les délégations ont été présentées l'une à l'autre. Sur la
demande formelle des deux délégations j'ai assumé la présidence des séances.
Les chefs des deux délégations ont l'un et l'autre formellement déclaré
que leur Gouvernement désirait l'instauration d'un armistice et ont promis
que leur délégation travaillerait sans relâche et dans un esprit de conciliation
à cette fin.

L'ordre du jour des discussions ultérieures est assez étendu pour
englober tous les points importants à résoudre en ce qui concerne la mise en
œuvre des résolutions des 4 et 16 novembre.

La discussion des questions de fond se déroulera maintenant sur les trois
plans suivants :

1. Discussions préliminaires séparées avec chaque délégation;
2. Réunions officielles des chefs des délégations et des Nations Unies;
3. Séances communes officielles des deux délégations.

L'esprit de conciliation des deux parties et les progrès accomplis en
matière de procédure continuent de nous laisser espérer un heureux résultat.

Bunche.